

Le Groupe 3S Alyzia met en service à Lyon un camion de dégivrage à propulsion électrique

© Groupe 3S



Spécialiste de l'assistance aéroportuaire, le Groupe 3S Alyzia accueille depuis fin novembre une unité de dégivrage à commande électrique sur l'Aéroport de Lyon. Les tests initiaux, développés en étroite collaboration avec la société danoise Vestergaard, indiquent que l'utilisation de cet équipement hybride réduira les gaz à effet de serre, dont le dioxyde de carbone et les oxydes d'azote, de 87 %. Il pourra dégivrer 10 à 15 avions en utilisant exclusivement l'alimentation par batterie.

Cet équipement s'inscrit dans une démarche globale du Groupe pour la décarbonation de ses activités et plus globalement d'une politique RSE ambitieuse. Ainsi, parmi ses autres initiatives, le prestataire d'assistance en escale a retenu la plateforme GCI (Global Climate Initiatives) pour l'accompagner dans cette démarche grâce à un outil de pilotage complet. Le premier bilan GES est en cours de réalisation, deux autres sont prévus d'ici fin 2023.

Ajaccio fait appel à EDF pour réduire ses consommations d'électricité

Dans le cadre de sa démarche de certification Airport Carbon Accreditation (ACA), la plateforme d'Ajaccio a fait appel aux services d'EDF afin de réaliser plusieurs études d'éclairage des parkings extérieurs avions et véhicules légers. Ces études ont permis d'identifier des pistes d'amélioration qui ont généré des économies de 550 MWh/an, soit la consommation annuelle d'une ville de 3 200 habitants, et d'éviter le rejet dans l'atmosphère de l'équivalent de 300 TéquCo₂.

Cette opération permettra par ailleurs de réduire d'environ 40 000 euros les factures annuelles d'électricité moyennant l'octroi d'une prime de 10 000€ au travers du Comité MDE (maîtrise de la demande en énergie) de la Corse dont EDF en Corse est membre. Elle se poursuivra dans les prochains mois sur les trois autres aéroports corses ; lesquels réaliseront leur opération de relamping.

BTEE SA

accueille des titulaires du brevet international de spécialistes en risque animalier en formation continue

Au cours de l'automne, BTEE SA/AIRTRACE accueillait en Valais, au cœur des Alpes Suisses, onze titulaires du brevet international de spécialiste en prévention du risque animalier qui effectuaient une formation continue. Les formateurs d'Airtrace avait prévu un programme formatif avec de nombreux échanges entre les participants, notamment sur les problématiques rencontrées sur les plateformes.

Antonio Lichon, responsable de la cellule SPPA et chargé d'affaires pour le SSLIA au sein de la Direction de l'aviation civile polynésienne, confirme que « ce refresh a permis de bons moments d'échanges sur les facettes du métier de spécialiste du risque animalier en appréhendant son évolution ». « Stéphane Pillet, avec plus de trente d'expérience dans la gestion du risque animalier, a beaucoup apporté aux aéroports grâce aux méthodologies développées et éprouvées sur l'Aéroport de Genève. Les compétences et l'expérience de BTEE SA permettent de créer une véritable plateforme d'échanges lors des formations », confirme Jean-Marc Marrequeste, responsable SSLIA/SPPA de l'Aéroport de Carcassonne.



© BTEE SA

Quant à Stéphane Maugard, référent SPPA à l'Aéroport de Toulouse-Blagnac pour le compte de Falck, « le métier doit se professionnaliser compte tenu de l'augmentation perpétuelle des risques et des responsabilités des exploitants et des agents SPPA », ce que confirme Grégoire Sené, référent SSLIA/SPPA de l'Aéroport de Lanion : « les mœurs et les temps changent, la nécessité d'échanges et le renouvellement de compétences s'imposent pour une plus grande efficacité de nos actions préventives et actives ».

« Les aéroports se trouvent confrontés à des procédures juridiques dans le domaine du risque animalier, il était nécessaire de pouvoir sensibiliser et rassurer les participants sur l'obligation de moyens et non de résultats qu'imposent les normes internationales en matière de risque animalier », conclut Stéphane Pillet, directeur général de BTEE SA/AIRTRACE.

Extrait de



aéroport lemag

N° 103
novembre
& décembre
2022

Spécial
développement
durable/RSE



www.aeroportlemag.aero